



**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DE PAPINEAU  
MUNICIPALITÉ  
NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS**

**AVIS DE CONVOCATION**

Le maire, monsieur Carol Fortier

Aux conseillers(ère) : Nancy Lafleur  
Denís Beauchamp  
Thomas Lavoie  
France Nicolas  
Luc Beauchamp  
James Gauthier

Mesdames,  
Messieurs,

**AVIS SPÉCIAL vous est par les présentes** donné par le directeur général et greffier-trésorier qu'une séance extraordinaire est convoquée via conférence téléphonique, le 18 janvier 2022 à 14h00, conformément aux directives de la Santé publique et qu'il sera pris en considération les sujets suivants :

Le directeur général et greffier-trésorier informe le conseil que l'avis de convocation a été livré conformément à l'article 156 du Code municipal.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Ouverture de l'assemblée ;
- 2- Adoption de l'ordre du jour ;
- 3- Adoption - tarification pour le service aqueduc desservi par la Municipalité de Fassett, pour l'exercice financier 2022 ;
- 4- Adoption - taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts des règlements d'emprunt 2000-06, 2000-08 et 2010-08 pour l'amélioration du réseau d'aqueduc de Fassett, pour l'exercice financier 2022 ;
- 5- Adoption - taxe spéciale afin de pourvoir au paiement en capital et intérêts du règlement d'emprunt 2002-04 et 2004-02, pour le raccordement aux puits d'eau potable, pour l'exercice financier 2022 ;
- 6- Demande Montebello Vélo de montagne ;
- 7- Période de question ;
- 8- Levée de l'assemblée.

**DONNÉ À NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS, CE 13<sup>e</sup> JOUR DE JANVIER 2022.**

  
.....  
Jason Carrière,  
Directeur général et greffier-trésorier